

Planning des samedis de permanence du Secrétariat de Mairie

Les samedis de permanence du secrétariat de Mairie seront assurées aux dates suivantes de 09h00 à 12h00 :

- **avril :** 13/04
- **mai :** 04/05 - 25/05
- **juin :** 08/06 - 29/06

Permanence du Maire : les samedis matin sur rendez-vous

En dehors de ces créneaux, merci de prendre préalablement contact par téléphone au 04.79.65.73.05, ou par courriel mairie@corbel.fr